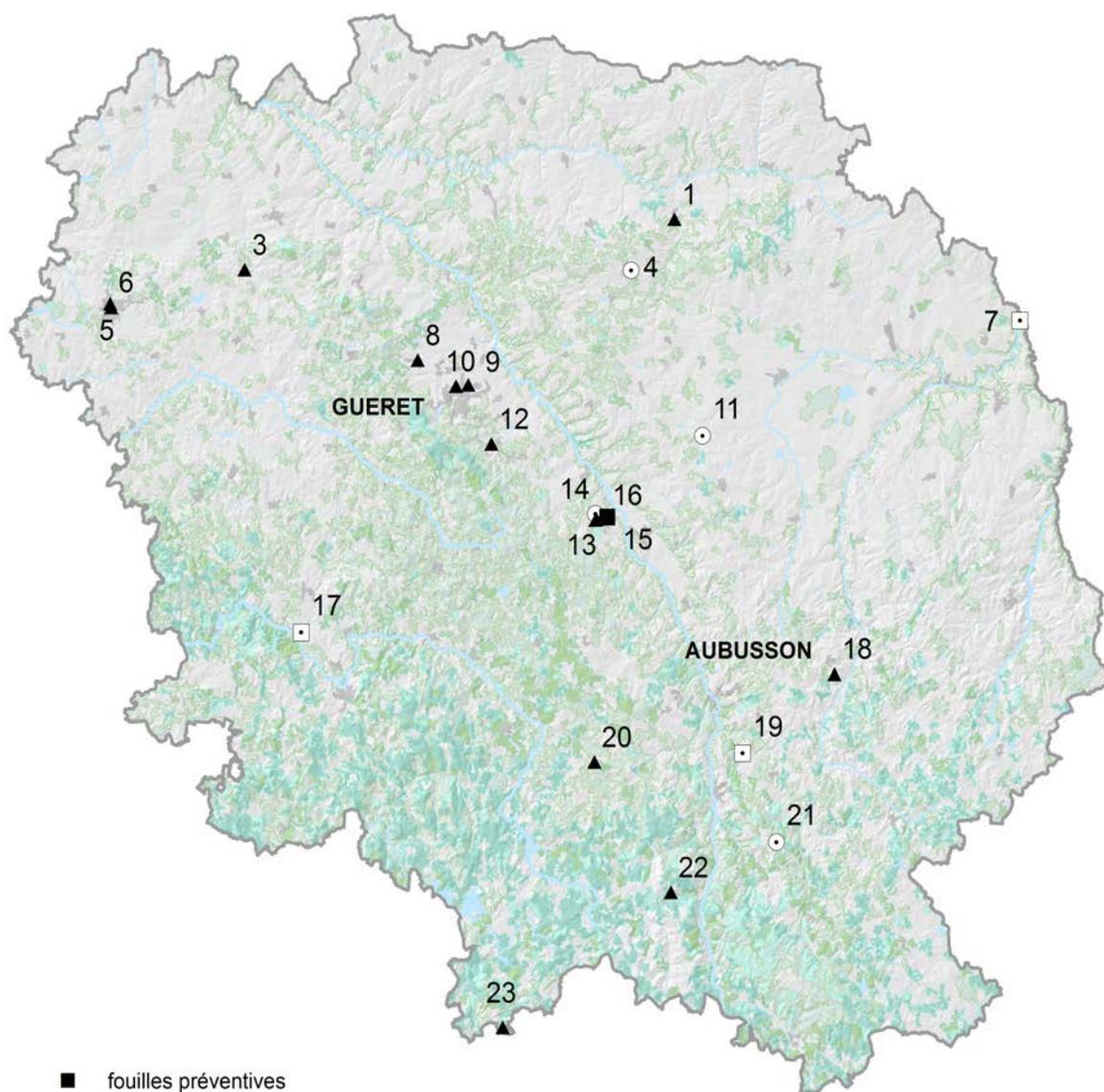


NOUVELLE-AQUITAINE
CREUSE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
123596	AHUN	Laschamp	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	15	190
123555	AHUN	Places du Champ de Foire et Defumade	PIGNOT Isabelle	EP	FP	14	191
123618	AHUN	Route de Pierrefitte	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	16	191
123572	BUDELIÈRE	Sainte-Radegonde	PASQUEL Maxime	BEN	FPr	7	193
123500	CLUGNAT	Place de l'Église, rue Martin Nadaud, place Saint-Jean	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	1	193
123600	FAUX-LA-MONTAGNE	Chatain	DAVIGO Gentiane	BEN	SD	23	194
123558	GIOUX	Le Bourg	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	22	196
123514	GUÉRET	Le Pré du Stade	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	10	197
123530	GUÉRET	Rue Emile Bouant	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	9	197
123578	LADAPEYRE	Les Montceaux	BARET Florian	BEN	PRT	4	197
123370	MOUTIER-ROZEILLE	Eglise Saint-Hilaire	ROGER Jacques	MCC	FPr	19	199
123538	NAILLAT	Les Vignauds	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	3	200
123571	SAINT-DIZIER-LA-TOUR	La Tour Saint-Austrille	RACINET Philippe	SUP	FPr	11	201
123570	SAINT-DIZIER-LEYRENNE	Murat, Les Tours	JONVEL Richard	BEN	FPr	17	202
123559	SAINTE-FEYRE	Place Saint-Hubert	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	12	204
123581	SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE	Le Bourg	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	18	204
123515	SAINT-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS	Le Bourg	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	8	205
123539	LA SOUTERRAINE	Place Parrain et rue du Four	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	5	206
123543	LA SOUTERRAINE	Rue des Fossés des Canards	LICHON Anne-Aimée	INRAP	OPD	6	205
123541	VALLIÈRE	Eglise Saint-Martin	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	20	207

Un diagnostic archéologique a été mené sur la commune d'Ahun au lieu-dit « Laschamps » en amont de l'aménagement d'une zone d'activité portée par la CIATE, communauté de communes Creuse Thaurion Gartempe. Ce projet est implanté à environ 1 km à l'est du bourg, le long de la route départementale RD 942 sur 4,3 ha de superficie. L'extrême majorité de l'emprise est située au nord de la route, seule la parcelle cadastrée ZW167 est située au sud ; elle correspond au futur aménagement d'un rond-point. L'emprise est encadrée à l'ouest et au nord par le ruisseau du Mas du Theil, affluent de la Creuse, par la route RD 942 au sud et un vallon à l'est. Les parcelles actuellement en prairie occupent un versant doux orienté vers le nord et qui se développe sur un substrat d'arène granitique plus ou moins tendre et marqué par de nombreux affleurements rocheux. D'ailleurs, à l'ouest de l'emprise, la parcelle B 802 est assise directement sur le socle rocheux ce qui explique le talus naturel créé par une érosion différentielle du *substratum*.

Quarante-sept sondages réalisés en quinconce ont permis d'explorer 2 285 m², soit 5,7 % de la surface prescrite. La présence d'une conduite de gaz a induit l'aménagement du maillage des sondages. La commune d'Ahun est connue par la richesse de son patrimoine archéologique : indices néolithiques assez nombreux, occupations âge du Fer dont un *oppidum*, agglomération et occupations rurales gallo-romaines, bourg médiéval. Plus précisément, l'évaluation archéologique a été motivée par le recensement dans la base Patriarche d'un indice de site néolithique à quelques dizaines de mètres à l'ouest de l'emprise. Malgré la présence de cette occupation, aucun indice préhistorique n'a été mis au jour. Un petit lot de céramiques comprenant 170 fragments a

été recueilli. Ils sont issus de sept sondages répartis essentiellement au centre de l'emprise sur un léger replat du versant et d'un sondage à l'est situé à l'amorce du vallon occupant la parcelle voisine. Les tessons sont majoritairement issus de céramiques non tournées attribuable à la Protohistoire mais sont souvent mélangés à des céramiques d'époque gallo-romaine. Leur positionnement stratigraphique au sein de colluvions conforte bien l'hétérogénéité des assemblages observés et l'hypothèse de mobilier déplacé lors de transfert de sédiments dû à l'érosion du plateau et du versant. À côté des céramiques, le mobilier retrouvé comprend également des scories (Sd. 12, 12 et 41) dont quatre ferreuses et deux peut-être de verre, ainsi qu'un éclat de silex retouché (Sd. 10).

Les seules structures anthropiques observées comprennent trois trous de poteau ou de piquet qui n'ont pas livré de mobilier, un fossé parcellaire récent et un réseau de drain empierré.

Le sondage 41, situé à l'extrémité orientale de l'emprise et creusé perpendiculairement au bord d'un vallon colmaté a livré une séquence stratigraphique intéressante. Celle-ci est composée, comme sur le reste de l'emprise, mais de manière plus développée ici du fait du contexte de vallon, de colluvions récentes avec nodules très roulés de terre cuite rouge en inclusions, de colluvions anciennes dans lesquelles un objet en plomb non identifié a été retrouvé, et enfin d'une séquence hydromorphe constituée de lits de sables gris moyens à fins en alternance avec des couches d'argile gris à bleu très pure. C'est dans une de ces couches argileuses, à 2,50 m de profondeur, qu'un lot homogène de mobilier a été ramassé. Il comprend, outre des fragments de terre cuite architecturale dont

une *tegula*, deux fragments de la même amphore. Ce mobilier est probablement à dater de la fin de l'époque gauloise ou de la période gallo-romaine. Aucune structure associée à du mobilier n'a été mise au jour,

mais il témoigne de la présence vraisemblable d'une occupation proche.

Roncier Catherine



Objet fragmenté (L=6,7cm, l=1,72, poids=8,6g) en plomb (non identifié).
De forme tronconique, sa section circulaire maximum mesure 0,5 cm. Il est doté de deux ailerons symétriques et triangulaires, décorés de petits points en plomb sur le bord et de croisillons sur le plat. Il a été découvert à 1,25/1,45 m de profondeur au sein de colluvions colmatant un vallon.

Moyen Âge
Période récente

AHUN Route de Pierrefitte

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment artisanal route de Pierrefitte à Ahun a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique mené par l'Inrap le 27 septembre 2016. En effet, cette commune du centre de la Creuse, située sur la rive droite de la rivière du même nom, abrite un important patrimoine archéologique qui couvre la période néolithique, la protohistoire et les époques historiques. La parcelle de 3 800 m² touchée par l'aménagement occupe le haut du versant d'un ruisseau, Le Mas du Theil, affluent de la rivière Creuse. Le terrain, animé par une

légère pente, est orienté vers le nord ; le substratum arénisé ou rocheux apparaît en moyenne à 0,50 m de profondeur. Quatre sondages mécaniques ont été réalisés, parallèles et espacés de 15 m environ. Malgré une reconnaissance satisfaisante de l'emprise (6,61 % de la surface prescrite), le diagnostic n'a pas révélé d'indice d'une occupation humaine, tout comme la parcelle contiguë qui a fait l'objet d'une évaluation archéologique en 2014.

Roncier Catherine

Moyen Âge
Période récente

AHUN Places du Champ de Foire et Defumade

Les fouilles menées en mai et juin 2016 aux abords de l'église Saint-Sylvain d'Ahun ont permis la découverte d'un certain nombre de structures nous renseignant sur les diverses phases d'occupation du site, de l'Antiquité à nos jours. Le vicus gallo-romain d'Acitodunum n'a pas été identifié dans l'emprise de la zone investiguée. Les vestiges gallo-romains sont discrets, et se réduisent notamment à des éléments lapidaires en remploi (grands appareils de granite transformés en cuves et couvercles de sarcophages, cippe, pierre de seuil, etc.). Une panse de sigillée du Haut-Empire a été découverte dans la couche la plus ancienne identifiée entre le niveau de sarcophages place Defumade et le substrat. Une maçonnerie,

en très mauvais état de conservation, a été mise au jour sous le parvis sur cette même place, et pourrait être rattachée à cette phase d'occupation d'après sa morphologie et sa mise en œuvre.

La période du haut Moyen Âge est bien documentée, et témoigne de l'ancienneté de l'occupation de ce site. Un édifice de culte pré-existait sans doute à l'édification de l'église romane aux XIe-XIIe siècles. Si ce probable édifice n'a pas été découvert, sans doute sous l'église et la crypte actuelles, des inhumations ont néanmoins pu être rattachées à cette phase. Il s'agit de sépultures en sarcophage, découvertes place Defumade, sous le parvis, ainsi que place du Champ de Foire, devant l'abside principale et l'absidiole sud. Ces inhumations

semblent respecter un axe d'implantation nord-ouest – sud-est qui devait être celui du lieu de culte auquel elles se rattachaient.

La phase romane d'occupation n'est ici que peu représentée. Un mur massif, orienté nord-sud, découvert sous le parvis place Defumade constitue néanmoins une découverte importante puisqu'il pourrait être interprété comme la fondation de l'ancienne façade romane de l'église, entièrement reconstruite au XVII^e siècle. Il est associé à un niveau de dallage qui s'apparenterait à l'ancien parvis roman. Place du Champ de Foire, les vestiges de cette phase sont ténus. Deux sépultures en pleine-terre peuvent relever de cette période d'occupation, ainsi qu'une sépulture en coffrage de terre cuite. De nombreuses tombes au contact de l'abside et de l'absidiole sud ont vraisemblablement été détruites lors de l'installation de la cour anglaise, comme en témoignent d'ailleurs les trois ossuaires récents observés lors du terrassement de la zone.

Les inhumations datées du bas Moyen Âge sont nombreuses, notamment autour de l'abside principale de l'église Saint-Sylvain où elles suivent une disposition "rayonnante". Il s'agit d'inhumations découvertes en pleine-terre, que l'on observe également devant l'absidiole sud, ainsi qu'une sous dalle funéraire. Place

Defumade, une sépulture bâtie est rattachée à cette période.

Sur cette place, ce sont les inhumations modernes qui paraissent les plus nombreuses, et viennent perturber et recouper les structures plus anciennes. Elles sont le plus souvent en cercueil. L'une d'entre elles est orientée tête à l'est, ce qui pourrait suggérer l'inhumation d'un clerc. Quant à l'époque contemporaine, elle est documentée notamment par deux structures pouvant être assimilées à des haut-fourneaux, ainsi que par un drain orienté nord-sud découvert juste sous le niveau de circulation actuelle du parvis. Place du Champ de Foire, la période contemporaine est bien illustrée par les maçonneries en lien avec la cour anglaise et qui viennent perturber la stratigraphie du cimetière.

Ainsi, les fouilles menées autour de l'église Saint-Sylvain documentent les différentes étapes d'occupation du site, et sont particulièrement intéressantes pour ses nouveaux éclairages sur la nécropole du haut Moyen Âge, dont l'ampleur ne fait guère de doute. Le lieu de culte associé demeure toutefois encore inconnu et nous ne pouvons qu'espérer de nouvelles investigations afin de pouvoir le caractériser.

Pignot Isabelle



Fig. 1 : Vue zénithale des trois couvercles des sarcophages 24, 25 et 26. Cliché : équipe de fouille © Éveha 2016.

BUDELIERE Sainte-Radegonde

Les recherches programmées sur le petit plateau de Sainte-Radegonde à Budelière ont été poursuivies en 2016. Forte des découvertes précédentes qui avaient mis en évidence l'existence de niveaux stratigraphiques conservés de la fin du second âge du Fer, la fouille s'est déroulée durant deux mois avec une équipe bénévole d'une douzaine de personnes.

Le sondage de 2015, implanté à l'arrière de la rupture de pente septentrionale, a ainsi pu être agrandi afin de terminer la documentation des horizons de ce transect, et notamment du sol extérieur se présentant sous la forme d'un radier composé de petits blocs et d'une très forte densité de tessons d'amphores (plusieurs centaines de kilos ont été exhumés).

L'objectif de cette nouvelle phase de terrain était aussi de pouvoir approcher les vestiges de l'enceinte de contour, et les derniers jours de fouille ont permis d'exhumer les premières assises conservées du rempart protohistorique. Le mode de construction



de cette fortification est désormais mieux connu, et peu être rapproché du type murus gallicus, avec des armatures de bois horizontales, observées sur de nombreux autres sites continentaux.

Ces résultats, ajoutés à l'abondance du mobilier, tendent à prouver l'important statut de ce point de peuplement dans l'organisation du territoire, malgré la petite superficie du promontoire (6ha). Les vestiges qui se développent clairement plus en profondeur solliciteront d'autres campagnes afin d'en terminer la documentation et l'analyse.

Pasquel Maxime



CLUGNAT Place de l'Église, rue Martin Nadaud et place Saint-Jean

L'opération de diagnostic archéologique effectuée sur deux places du bourg de Clugnat est sans conteste positif. Cette intervention permet de répondre à plusieurs questions soulevées par la problématique de recherche et d'en émettre de nouvelles, notamment, par la mise au jour de structures archéologiques non attendues.

Sur la place de l'église (dédiée à Saint-Martial) nous avons la confirmation, avec les documents d'archives, qu'un cimetière assez étendu s'est développé vraisemblablement pendant la période moderne. Dans cette zone, la présence d'une vaste structure en creux de type fossé large ou grande fosse est inédite et se développerait, au moins, pour ce que nous en avons constaté, devant l'église Saint-Martial. L'origine et la fonction de cette structure ne peuvent être pour l'instant déterminées, les textes étant, en outre, muets à ce

sujet. Par la nature et la datation de son comblement, on peut supposer que cette structure va être mise en place durant la période médiévale ou dans la première partie de la période moderne (jusqu'au XVIIIe siècle), le cimetière pouvant en être d'abord contemporain, puis prenant vraisemblablement la suite dans l'occupation du lieu.

Sur la place Saint-Jean, nos connaissances archéologiques y sont plus étoffées grâce à des travaux récents et des observations plus anciennes. Un cimetière remontant à la période mérovingienne y est déjà attesté sur la partie septentrionale et son extension vers le sud et vers l'est (sous la rue M. Nadaud), de la période médiévale à la période contemporaine, s'y voit confirmé. Une typologie variée de contenants funéraires peut même y être mise en avant (sarcophages, coffrages de pierres ou de

briques, cercueils et pleine terre). En revanche, les vestiges du sanctuaire (dédié à saint Jean-Baptiste), qui se partagent l'espace avec les tombes, sont relativement ténus ou disparates : un mur, en mauvais état, pourrait matérialiser le côté sud, alors qu'une maçonnerie de facture antique semblerait avoir été intégrée au bâtiment dans sa partie orientale. En ce qui concerne cet édifice ecclésial, il serait intéressant de retrouver l'ensemble des substructures qui le constitue afin de suivre son évolution architecturale et d'en préciser le plan. Rappelons que ce dernier n'est connu qu'à partir de documents d'archives (cadastre napoléonien et registres paroissiaux) et que son statut religieux ne cesse de se "dégrader" au cours de son histoire (d'église, elle devient chapelle, puis annexe de Saint-Martial avant sa destruction finale en 1866).

La présence de structures se rattachant à la période gallo-romaine s'est également vue renforcée. D'une part, par la mise au jour de parties de murs en petit appareil (dans le prolongement de ceux observés en 2009) qui confirmerait l'existence sur les lieux d'un bâtiment (ou d'une pièce) de forme quadrangulaire. Des relations entre cette construction et les premières sépultures, qui semblent respecter des espaces bien définis, seraient mêmes fortement présumées, ce qui signifierait des fonctionnements conjoints à un moment donné (peut être entre la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge). La fonction initiale de ce bâti, qui prendrait vraisemblablement son origine antérieurement à la

phase funéraire, reste cependant à déterminer, de même que son intégration dans le bâtiment cultuel, comme énoncé précédemment si tel est le cas.

La mise au jour de structures en creux : une fosse ou un puits rue Nadaud, un fossé assez large au milieu de la place, complètent, d'autre part, l'importance de cette occupation antique. Occupation qui peut être chronologiquement précisée grâce à la fourniture d'un matériel céramique les rattachant au haut Empire (lots de céramique compris entre la fin du I^{er} siècle et le milieu du II^e siècle de notre ère).

Scuiller Christian



Antiquité

FAUX-LA-MONTAGNE La villa de Chatain

Cette campagne de sondages et de prospection géophysique fait suite à un travail de master achevé en juillet 2016 portant sur l'étude de l'occupation du sol de la Protohistoire jusqu'au début du haut Moyen Âge de neuf communes du Plateau de Millevaches. Elle avait pour objectifs d'affiner la caractérisation de ce site d'habitat rural et d'évaluer son emprise. Ainsi, il fut proposé de mettre en place trois sondages archéologiques situés à proximité de la tranchée de 1994 qui avait révélé le site. À la suite de ces sondages, une prospection géo-radar a été menée sur 7 000 m² par la société AnalyseGC.

■ *Sondage 1 : Un secteur dédié aux bains ?*

Le premier sondage (48,16 m²) réalisé a été installé en contre-bas de la parcelle CH 73, sur une zone plane, perpendiculaire au tracé de la tranchée de 1994. Dans celui-ci, les fouilles se sont concentrées sur deux fenêtres.

Ce premier sondage a permis de mettre au jour, dans la fenêtre nord, plusieurs espaces appartenant à un bâtiment plus vaste. Deux de ces espaces présentent des aménagements pouvant être liés à un secteur thermal : sol en béton de tuileau, mur recouvert

d'enduit de tuileau, possibles aménagements liés à un chauffage par le sol. Le dernier espace, en raison de la surface de fouille trop exiguë, reste encore difficilement compréhensible. Son sol en dalles de granite et les traces de chauffe présentes sur le parement du mur suggèrent une pièce dont la fonction était liée au feu, à moins que les traces de chauffes ne résultent d'un incendie.

La fouille de la fenêtre sud-est, qui a permis de mettre au jour 3 murs, laisse supposer qu'au moins deux phases de construction se sont succédées. Un premier mur, plus massif et épierré dans sa partie nord, semble en effet antérieur aux deux autres : l'angle formé par ces derniers vient s'appuyer contre le premier mur. En raison de la localisation des murs, coincés dans l'angle sud-est du sondage, la nature et la fonction de cet espace n'a pas encore pu être déterminé.

■ *Sondage 2 : Une entrée de bâtiment*

Le sondage 2 (41,6 m²), parallèle, est à l'est du sondage 1, est également implanté perpendiculairement à la tranchée de 1994. Les premiers vestiges (couches de démolition principalement) étaient recouverts d'une épaisse couche de remblai (60 cm environ).

Une fois celle-ci retirée, l'extrémité sud du sondage a laissé apparaître l'arase d'un mur. Les fouilles se sont donc concentrées sur cette fenêtre (fenêtre 1) et ont permis de mettre au jour un seuil, encadré de deux murs, présentant un dallage de granite rose de part et d'autre de ce seuil de porte. Là encore, les vestiges sont apparus en bordure du sondage et l'étendue de la fouille (notamment dans la fenêtre 2) n'a pas permis de déterminer si nous étions devant ou dans un bâtiment. Ce sont les résultats de la prospection géophysique qui ont ensuite permis de dire que nous sommes à l'intérieur d'un grand bâtiment rectangulaire. Un angle de mur, à l'angle sud-ouest du sondage, pourrait indiquer la présence d'un aménagement à l'extérieur du bâtiment.

■ Sondage 3 : Le socle granitique

Le troisième sondage se situe au sud du sondage 1, en contre-bas d'une rupture de pente relativement forte. Il a été positionné sur cette marque topographique afin de cerner les limites du site. La fouille mécanique nous

a permis d'arriver rapidement sur le socle granitique constatant qu'aucun vestige n'était présent dans ce sondage.

■ Résultats de la prospection géophysique

Une prospection géophysique, réalisée à l'aide de la méthode GPR (Ground Penetrating Radar), a été menée par la société Analyse Géophysique Conseil fin août sur la parcelle abritant le site antique de Chatain. 7000 m² ont ainsi été couverts et les données recueillies présentent une bonne qualité jusqu'à plus de 4 m de profondeur. Parmi l'ensemble de la surface couverte, trois zones se distinguent par leur concentration en bâti plus remarquable : la zone A, la zone B et la zone C.

Les résultats de la zone A, bien que difficilement lisibles, possiblement à cause des sondages (compaction des sédiments différentes des zones non fouillées), permettent tout de même de distinguer plusieurs anomalies dont certaines semblent prolonger les murs observés lors de la fouille.



Prospection GPR de Chatain carte d'interprétation

Fond.GPR :	C-scan 80 cm à 90 cm
Système de coordonnées :	RGF Lambert 93

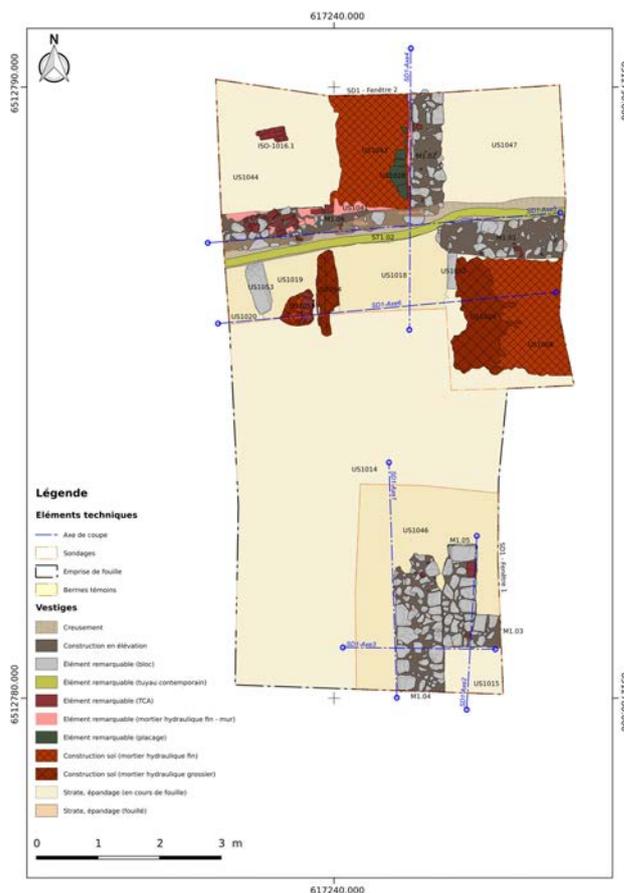
La zone B se distingue par deux anomalies rectangulaires imbriquées. De part et d'autre de ce probable bâtiment, d'autres anomalies rectangulaires sont observables. Des éléments linéaires, correspondant vraisemblablement à du bâti, sont également visibles à l'est.

La zone C présente plusieurs éléments, linéaires et carrés, permettant de soutenir que l'on se trouve dans un espace avec plusieurs constructions.

Cette prospection vient confirmer et détailler la présence d'un habitat rural conséquent, de type villa, à Chatain. Elle livre l'organisation d'une partie de ce qui semble être la pars urbana. On peut effectivement supposer la présence d'une grande cour centrale avec à chaque extrémité plusieurs bâtiments. On peut aussi noter la présence d'un grand mur à l'est qui semble marquer une limite dans l'organisation de la villa.

L'ensemble des résultats de cette campagne (107,389 m² fouillés et 7 000 m² prospectés) permettent de confirmer que nous nous trouvons en présence d'un site d'habitat rural type villa complexe et étendu (plusieurs dizaines de mètres) et que nous avons fouillé une partie de la pars urbana, notamment de sa zone thermique. La prospection géophysique a, quant à elle, permis de mieux cerner l'extension du site et de voir que l'on se trouve face à un établissement antique rural riche en constructions, et aussi complexe.

Davigo Gentiane



Période récente

GIOUX Le Bourg

Le projet de restructuration de la salle polyvalente et de ses abords sur les parcelles AB 150 pour partie et 215, porté par la municipalité de Gioux (Creuse), a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique préventif sur les terrains visés. Il porte sur une superficie totale de 2 961 m². Les terrains concernés sont situés aux abords immédiats de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul : la découverte de plusieurs sarcophages en granite à la faveur de travaux de voirie et d'urbanisme laisse envisager la présence d'inhumations anciennes.

Le diagnostic a concerné l'ensemble des parcelles visées par le projet, avec une ouverture qui représente 7,87 % de la surface en six sondages. Seuls ceux effectués sur la parcelle AB 215 se sont avérés positifs. Ils ont permis de caractériser la présence de sépultures à inhumations attribuées au XIXe siècle. Ils ont également mis en évidence l'existence d'un important

remblai récent (XXe siècle) auquel se trouvent mêlés plusieurs fragments lapidaires réemployés : morceaux de sarcophages et stèles funéraires.

Méténier Frédéric



GUERET

Rue Émile Bouant

L'opération de sondages et d'évaluation archéologiques, objet du présent rapport de diagnostic, a été motivée par le projet d'aménagement d'une zone commerciale, rue Émile Bouant, au nord-est de la ville de Guéret sur une emprise de 3,2 ha. Le site, localisé dans un environnement périurbain à dominante rurale, est disposé sur un plateau vallonné en pente douce, orienté vers le nord-est, et entaillé par le ruisseau des Chers. Il est entouré de prairies (paysage bocager) au nord, mais aussi d'activités commerciales à l'ouest (Jardiland, etc.). Cette intervention se place dans un secteur encore mal connu du territoire communal où sont

signalés cependant des témoignages d'occupations datant des époques néolithique et protohistorique (occupation néolithique repérée à proximité du hameau de Corbigny). Les objectifs étaient donc de vérifier la présence d'occupations anciennes sur ce secteur. 11 tranchées ont été réalisées (8,98% = 2015m²) sur la surface exploitable et disponible (soit 2 2424m²). Les sondages ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne dans la parcelle étudiée ZA108.

Beausoleil Jean-Michel

GUERET

Le Pré du Stade

Cette intervention se place dans un secteur encore mal connu du territoire communal, où sont cependant signalés des témoignages d'occupations datant du Néolithique. Les objectifs étaient donc de vérifier la présence d'occupations anciennes à cet endroit. Un total de 11 tranchées a permis de sonder 4,54 % de la surface accessible d'1,7 ha environ.

Tous les sondages réalisés dans l'emprise du projet se sont révélés négatifs. Sur le site, le sous-sol se compose essentiellement d'une couche de remblais

variant entre 1 et 6 m d'épaisseur, qui apparaît sous un horizon de terre végétale peu développé excédant rarement plus d'une trentaine de centimètres (entre 0,10 et 0,20 m en moyenne). Dans les tranchées, le substratum (arène) a été parfois atteint. Les sondages ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne dans les parcelles étudiées.

Beausoleil Jean-Michel

Haut-Empire

LADAPEYRE

La villa des Montceaux

Conduite dans le prolongement des opérations de prospection thématique menées depuis 2010 sur les agglomérations antiques de la cité des Lémovices, l'opération de 2016 sur le site de Ladapeyre devait permettre de confirmer la réinterprétation du site des Montceaux qui avait été opérée à la suite de la campagne de 2014. Les résultats de la campagne de prospection radar menée en 2016 en complément de la campagne de 2014 dépassent largement les attentes et montrent pour la seconde fois l'importance des retours sur le terrain pour discuter l'interprétation des sites mal connus et l'importance de mettre en œuvre des approches multiples. Les anomalies observées en

2014 (Baret 2015) avait notamment permis d'envisager l'hypothèse d'une grande villa à pavillons multiples alignés sur le modèle bien documenté par A. Ferdière, C. Gandini, P. Nouvel et J.-L. Collart en 2010. Il restait cependant à confirmer l'emplacement de la pars urbana dont les découvertes de surface permettaient d'envisager la richesse.

Localisée dans les parcelles situées au nord des anomalies observées en 2014, la campagne de prospection radar de 2016, menée par la société Analyse GC, avait donc pour objectif principal de localiser et de cartographier le bâtiment résidentiel. Les résultats vont au-delà des espérances confirmant par

la même occasion l'efficacité de la méthode géo-radar en contexte granitique. Non seulement, la pars urbana a bien été repérée, mais elle montre un développement et une organisation qui confirment le statut élevé de ce domaine agricole que l'on peut aisément inclure dans le réseau des plus grandes et plus importantes villae de la cité des Lémovices, au-même titre que les sites de Saint-Merd-les-Oussines, de Saint-Eloy-les-Tuilleries (Corrèze), des Brachauds, ou de Pierre-Buffière (Haute-Vienne).

La cartographie des anomalies observées en 2014 et celles observées en 2016 montre le parfait fonctionnement dans un ensemble cohérent de la pars urbana (env. 3 500 m²) et de la pars rustica, selon une orientation comprise entre 12°N et 15°N. La recherche d'exemples de comparaison dans le corpus publié de ce type d'établissement (Ferdrière et al. 2010) montre qu'avec des dimensions comprises entre 570 et 600 m de longueur, entre 100 et 160 m de largeur, et entre 5,7 et 9,6 ha de superficie, le site de Ladapeyre, sans en être l'exemple aux dimensions les plus importantes (15 ha, avec une moyenne à 6,5 ha) rejoint, comme on l'avait évoqué l'an passé, le groupe des plus importantes constructions et serait bien la première, ou l'une des premières, à être recensée en Limousin.

Le plan des édifices de la pars urbana montre un important développement autour d'une cour à péristyle ouverte en direction de la pars rustica. Si tous les espaces bâtis ne peuvent trouver une interprétation fonctionnelle (notamment les extensions nord et est), il n'est pas difficile de proposer l'existence de salles dédiées à l'habitation du propriétaire dans le corps central et d'un espace dédié aux bains dans le complexe attenant à l'ouest.

Pour terminer, il convient de noter qu'au-delà du plan général qui se dessine, des éléments de confort et de décoration qui sont connus par les prospections de surface et par le plan de l'extension ouest, et malgré l'absence de vestiges visibles en surface, les résultats de la prospection géo-radar montrent un très bon état de conservation avec des constructions encore conservées sur une hauteur avoisinant les 1 m à seulement 30/35 cm sous la surface du sol et la présence hypothétique de sols construits marqués par des contrastes élevés dans les parties centrales de certaines salles.

Baret Florian



<i>Prospection Radar (AnalyseGC) 2014 (teinte rose, profondeur : 70-80 cm) et 2016 (teinte grise, profondeur : 60-65 cm).</i> <small>SIG : F. Baret © G7HIS, 2016 Fonds de carte : IGN BDParcellaire®, IGN BDOrtho® / Données : AnalyseGC</small>	Planche n° 14 Les Montceaux (LADAPEYRE, 23) 2016
--	--

Figure 1 : Localisation des parcelles prospectées en 2014 et 2016.



<i>Relevé des anomalies des campagnes 2014 et 2016.</i> <small>DAO : F. Baret © G7HIS, 2016 Fonds de carte : IGN BDParcellaire®, IGN BDOrtho® / Données : AnalyseGC</small>	Planche n° 20 Les Montceaux (LADAPEYRE, 23) 2016
--	--

Figure 2 : Relevé des anomalies révélées par le géo-radar (2014 et 2016).

MOUTIER-ROZEILLE Église Saint-Hilaire

Cette dernière année d'autorisation triennale 2013-2016, qui clôt dix années de recherche archéologique sur le site de l'ancienne église Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille a permis de poursuivre les grandes orientations de la problématique du site, à savoir la compréhension des différents états d'occupation depuis la construction d'un mausolée antique jusqu'à l'abandon de l'édifice religieux à l'époque contemporaine (cf. BSR des années précédentes). La campagne 2016 a donc permis de faire progresser notre connaissance de ce site, même si la compréhension générale des différentes étapes de construction est acquise depuis 2013 (Fig. 1).

Pour la période gallo-romaine (état 2), aucune nouvelle découverte n'est venue enrichir les structures déjà mises au jour. Néanmoins, la fouille de la fosse us 1718 dans la nef a permis d'annihiler les soupçons d'un possible creusement d'une tombe gallo-romaine à crémation à l'ouest du mausolée, en raison de la présence d'un demi-coffre funéraire en granite. Après son dégagement, si l'on peut raisonnablement penser que ce bloc est, à l'origine, la base d'un coffre funéraire gallo-romain, le comblement de la fosse indique une mise en place beaucoup plus tardive, vraisemblablement à l'époque médiévale. Si sa fonction n'est pas encore clairement établie, le soin apporté à éviter cet "obstacle" lors des creusements sépulcraux modernes permet de croire que cet aménagement était visible, tout au moins pour sa partie supérieure, aujourd'hui disparue. Son emplacement dans la nef inviterait ici à suggérer l'emplacement d'un poteau pour soutenir une tribune par exemple. Un deuxième travail réalisé cette année sur le terrain a consisté à inventorier dans la mesure du possible les blocs spécifiques présentant des gorges, des feuillures ou des faces bombées, identifiés comme des éléments architecturaux pouvant appartenir au mausolée antique ou à des structures connexes (chaperons d'un mur péribole par exemple). Sept blocs ont ainsi été comptabilisés, retrouvés principalement dans la construction de l'église médiévale, soit dans ses fondations, soit dans ses maçonneries en élévation, mais aussi dans le pavage de la nef ou dans la reconstruction du XVI^e siècle. Si tous ces éléments ont été rattachés à l'époque antique, les sondages de vérification et d'identification dans les maçonneries ont permis de montrer, pour le bloc BL. 86, que ce dernier ne correspondait pas à un chaperon de mur mais à l'extrémité distale d'un fragment de couvercle de sarcophage en granit présentant un décor dit "en croix à trois traverses", qui serait plutôt à placer chronologiquement à l'époque mérovingienne. Pour les blocs en grand appareil encore en place, un examen attentif a permis de montrer que ceux-ci présentaient la particularité de posséder une face finement taillée (celle donnant sur l'extérieur) alors

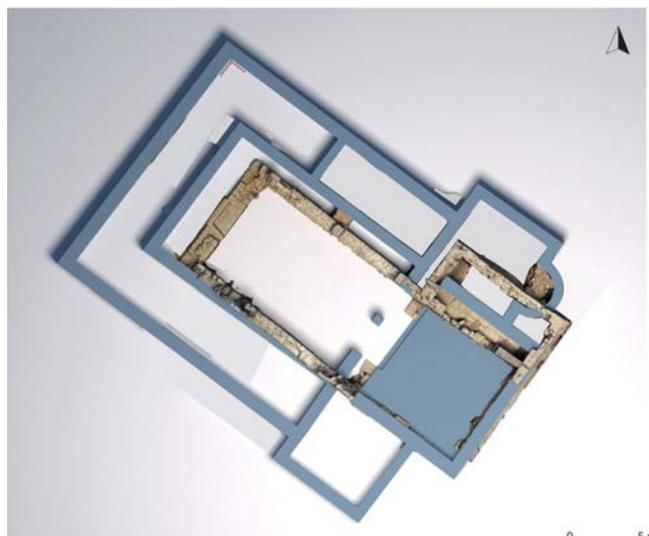


Fig. 1

que la face interne n'était que simplement dégrossie, indiquant vraisemblablement sa non-visibilité (cachée par un enduit par exemple ?).

Des progrès sont aussi notables pour la phase suivante (état 3), correspondant à la construction de l'église mérovingienne. Tout d'abord, la mise en évidence d'un autre tronçon du mur méridional de la nef du Haut Moyen Âge permet maintenant de suivre cette maçonnerie sur plus de 7,50 m, la partie orientale étant irrémédiablement détruite par l'installation du mur M. 29 de la nef médiévale. Son installation a nécessité un travail préparatoire à la construction, avec un aplanissement du rocher pour installer les fondations. Cette pratique vaut aussi pour le mur nord de la nef, où l'on remarque des faits identiques au sud de la tombe Sp. 143. Ces deux murs gouttereaux se terminent peut-être côté ouest par une limite passant au niveau de quelques gros blocs de granite encore présents, décalée de plus d'un mètre vers l'ouest par rapport à la nef médiévale et celle moderne qui se superpose.

Concernant la nécropole associée à cet édifice, seules des fosses profondes taillées dans le rocher et en appui contre les murs gouttereaux de la nef mérovingienne invitent à les placer de cette période. Si aucun nouveau sarcophage n'a été découvert cette année, des avancées chronologiques ont été faites grâce à trois nouvelles datations au carbone C14 réalisées sur les ossements contenus dans des sarcophages en trachyte. Les résultats obtenus permettent de proposer une fourchette chronologique entre le premier tiers du Ve siècle et le troisième tiers du VI^e siècle pour l'utilisation unique de ces architectures funéraires ; les derniers inhumés réutilisant ces sarcophages sont datés légèrement plus tardivement, à savoir du dernier tiers du VIII^e siècle pour le défunt installé dans la cuve

en trachyte S. 22 et du milieu du IXe siècle pour celui placé dans le sarcophage en granite S. 5.

Comme les deux années précédentes, la campagne 2016 s'est consacrée à poursuivre la fouille à l'intérieur de la nef de l'église médiévale (état 4). Le démontage de la base de l'escalier de la tribune moderne a permis de reconnaître l'extension du sol en terre battue sous celui-ci, même s'il a été recoupé par des tombes plus récentes. Au niveau des maçonneries, on voit bien que la base de l'escalier a recouvert – et par là même protégé ! – l'enduit du mur à l'ouest de la porte méridionale.

Pour les phases les plus récentes de l'église (état 5 et 6), on note que l'installation de l'escalier repose sur quelques blocs mis à plat où la dépose d'une petite bouteille en céramique au centre témoignerait d'un acte volontaire pouvant être mis en regard avec certaines pratiques anciennes liées à l'enterrement d'objets dans l'édification de seuils de bâtiments. On observe aussi que quelques pierres de la fondation sont liées avec le premier niveau de pavage, ce qui pourrait suggérer une première maçonnerie pour accéder à la tribune dont il ne resterait aujourd'hui que peu de traces. À l'extérieur, au niveau du parvis, l'agrandissement plus à l'ouest de la zone de fouille n'a pas permis de mettre en évidence d'autres portions de dallage en place, même si rien n'empêche, à l'origine, d'un développement un peu plus vers l'ouest.

La mise en évidence de nouvelles sépultures dans tous les secteurs a permis d'augmenter le corpus pour ce site (371 numéros attribués à ce jour), avec une forte proportion de tombes de la période moderne (Fig. 2). Du mobilier retrouvé dans ces tombes complète notre "collection", avec les petits objets pieux en relation avec la pratique religieuse (chapelet, médaille, crucifix), ceux en lien avec le statut familial ou le genre (bagues, alliances, bracelet de perles) et

enfin ceux participant au vêtement (épingles, boutons de manchettes, broches...). D'autres objets, plus singuliers et sans relation avec les défunts, mérite une attention particulière : clef en fer trouvée au niveau du parvis ou un bras d'un Christ en alliage cuivreux doré probablement issu d'une croix (Fig. 3).

Roger Jacques



Fig. 2



Fig. 3

NAILLAT Les Vignauds

Le projet de viabilisation et de lotissement des parcelles F 660, 661, 662, 1494, 1495 et 1497 au lieu-dit Les Vignauds sur la commune de Naillat a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique préventif, qui a porté sur une superficie totale de 18 983 m². Les terrains concernés par ce projet sont situés en périphérie du bourg actuel de Naillat, dans un secteur mal connu du point de vue de l'archéologie.

Le diagnostic a concerné la majeure partie des parcelles visées par le projet, avec des sondages représentant 11,44 % de la surface soumise à prescription. Douze sondages linéaires ont ainsi été réalisés. Ils n'ont pas révélé de vestige lié à une occupation ancienne de ce secteur en périphérie nord-ouest du bourg de Naillat.

Méténier Frédéric

SAINT-DIZIER-LA-TOUR

Mottes castrales de La Tour-Saint-Austrille

Le complexe castral de La Tour-Saint-Austrille est l'objet d'un programme d'archéologie de terrain depuis 2014. Il s'étend sur une superficie d'environ 4 ha et se compose de trois tertres : au sud, une motte principale dominant l'ensemble ; au nord, deux petites buttes mitoyennes, distantes de 4,50 m et séparées par un cours d'eau, la Goze ; au centre, une vaste plate-forme surélevée qu'occupa une église fondée au Xe siècle et une nécropole, siège d'une collégiale puis d'un prieuré (1095) dépendant de l'abbaye bénédictine de Déols.

Pierre Rebière de Cessac (1821-1889), Président de la Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, réalisa, en 1865, des fouilles archéologiques sur deux des trois "tumulus" de la Tour sous le patronage scientifique de la prestigieuse Commission de Topographie des Gaules. Tout à sa tâche de participer à la première grande carte archéologique de la France, il fut quelque peu décontenancé par les résultats des fouilles, reconnaissant à grande peine le caractère médiéval du site. C'est ainsi qu'une collection archéologique de première importance pour la connaissance du phénomène castral en Haute-Marche, notamment un mobilier métallique exceptionnel, tomba dans l'oubli, au moins jusqu'en 1984 et le récolement des objets dans les réserves du Musée de Guéret.

La campagne 2016 a été conçue pour achever plusieurs études, avant de formuler un vrai programme de fouille. Elle a donc été consacrée à l'achèvement du relevé micro-topographique des 4 hectares, à l'étude du mobilier archéologique conservé à Guéret avec comme toile de fond la fouille de 1865, ce qui a nécessité des compléments d'enquête en archives. Enfin, de manière encore secondaire, des prospections ont été menées, le long du cours supérieur de la Goze (canalisation, anciens étangs) et dans le village de La Tour, pour amorcer l'inventaire du mobilier lapidaire provenant notamment de l'ancienne église.

Le complexe fortifié est implanté au fond d'une vallée qui tend à se resserrer entre les hauteurs du village et le mont rocheux en vis-à-vis. Si on ne peut pas encore être certain de la présence d'une voie qui expliquerait le choix de cette implantation, l'inexistence d'un point rocheux isolé dans ce secteur pour y établir une motte de hauteur a conduit le maître d'ouvrage à préférer le fond de vallée marécageux. Ce complexe entre dans la typologie des mottes multiples ou groupes de mottes. Le long d'un axe sud-ouest/nord-est, on rencontre quatre élévations successives établies sur un profil topographique étagé, en deux groupes.

Le tertre principal est implanté sur la rive gauche de la Goze, sur une terrasse constituée de sable

granitique induré. Entamé par une carrière et par deux opérations de fouille archéologique au XIXe siècle, le tertre initial, ovalaire, mesure 50 m (nord-sud) sur 44 m (ouest-est) pour une hauteur de 13 m. La plate-forme, estimée à 220 m², se limite aujourd'hui à une simple crête. Cette motte était ceinte d'un fossé qui circonscrit un espace beaucoup plus important. Au nord se développe une large plate-forme trapézoïdale d'une longueur maximale de 127 m sur 84 m de large. Son grand côté occidental présente une escarpe de 4 m surplombant un chemin vicinal en cavée, occupant probablement le fond de l'ancien fossé de la grande motte. De ce côté, cette plate-forme a donc été créée en recoupant les terrains de pied de pente du coteau. Le grand côté nord, le plus long, présente une élévation de 5 m. Le relevé topographique révèle ainsi l'existence d'une grande enceinte fossoyée de forme trapézoïdale établie sur la rive gauche de la Goze, englobant 2 ha environ. Elle comporte la grande motte avec, au nord, une "basse-cour" dont la pointe orientale est occupée par l'établissement religieux fondé au Xe siècle et par des masures.

Les deux petits tertres septentrionaux participent au fonctionnement de l'ensemble précédent, la petitesse de leurs plates-formes sommitales ne pouvant correspondre à une occupation élitaire. La motte nord a une base circulaire d'un diamètre de 36 m et une hauteur de 7 m. La plate-forme sommitale, de forme rectangulaire, mesure 12,60 x 10 m, soit une superficie de 126 m². La motte sud, de forme ovale (39 m x 31 m), présente des pentes asymétriques, les plus raides donnant sur la rivière. Sa plate-forme sommitale s'élève aussi à 7 m et sa surface initiale mesure 10,20 x 7 m, soit 71,4 m². Le fossé ceinturant les deux buttes a été entièrement comblé, nonobstant une légère plate-forme au nord-est qui atteste une contrescarpe surélevée. Avec cet ensemble, on dispose d'une fortification de terre comprise dans une enceinte ovalaire mesurant environ 138 m de long sur 112 m de large (1,50 ha), au centre de laquelle évoluent deux petites mottes séparées de quelques mètres. Cette situation, rarissime, complète de manière originale le premier ensemble situé au sud. Dans l'hypothèse d'une zone environnante non marécageuse, il pourrait s'agir d'un système d'entrée, avec une possible fonction complémentaire en liaison avec la métallurgie.

Cette année, nous avons soigneusement analysé les différents comptes rendus des fouilles de 1865 sur le grand tertre et la petite motte sud. L'enregistrement stratigraphique de qualité permet à Pierre de Cessac de définir les caractéristiques des deux mottes et donc leurs différences. Au sein des deux mottes, la vitrification

est identifiée dans des couches bien distinctes auxquelles il faut associer des couches cendreuse très épaisses sous-jacentes. Le grand tertre s'étend au-dessus d'un socle rocheux taillé par l'homme. La phase de vitrification nécessite, en effet, la disposition au sol d'un épais tapis de végétaux sur lesquels sont disposés des roches granitiques maintenues par un coffrage mixte comportant des poutres et des pierres. Deux niveaux de terres noires, séparés par un radier damé, pourraient correspondre à une succession d'occupations qui s'achève sur une résidence fortifiée dont les fondations sont maçonnées.

Dans le cadre de l'étude du mobilier déposé dans les réserves du Musée de Guéret, nous avons comparé les différents inventaires au corpus actuel. Ce dernier est composé de 118 objets métalliques, d'une céramique, de deux terres cuites sculptées et de cinq objets en verre. Le musée disposerait de moins de 3,4 % des objets ramenés en 1865. La répartition fonctionnelle est différente selon qu'on se réfère aux inventaires du XIXe siècle ou à la collection actuelle. Avec les premiers, le domaine militaire comptabilise entre 50

et 62 % des isolats pour la grande motte alors que la petite motte sud se caractérise par une forte proportion d'éléments de quincaillerie (59 à 38 %). La collection actuelle comporte en majorité de l'outillage (41 %), l'armement et les éléments de quincaillerie totalisant respectivement 13 et 19 %. De cette comptabilité est exclue, dès le départ, la céramique et les ossements, les mentions se limitant à quelques détails.

La reprise d'un PCR sur les fortifications du haut Moyen Âge serait un cadre parfait pour justifier une multiplication des interventions sur de pareils sites, à étendre sur tout le Limousin pour intégrer les travaux de Dimitri Paloumbas en Corrèze ou les travaux du PCR de Christian Rémy. Bien entendu, il conviendrait d'intégrer la question des mottes multiples bien présentes en Haute-Vienne et en Creuse, de même que celle des fortifications de fond de talweg, bien représentées en raison de l'hydrologie creusoise. Ces sites sont, par ailleurs, prédisposés pour des analyses palynologiques.

Jonvel Richard et Racinet Philippe

SAINT-DIZIER LEYRENNE Murat « Les Tours »

Murat, ancien chef-lieu paroissial et seigneurial du comté de la Haute-Marche, est rattaché aujourd'hui à la commune de Saint-Dizier-Leyrenne (Creuse). Cet habitat est implanté en rebord de plateau, à la confluence de La Leyrenne et du Taurion. À une cinquantaine de mètres au nord-ouest des premières habitations, le site étudié occupe l'extrémité de la confluence, dominant d'une trentaine de mètres les deux cours d'eau. Il s'agit d'un promontoire rocheux orienté sud-est/nord-ouest, barré par un profond fossé, définissant une surface d'environ 1,5 ha dont seule 2 500 m² fut potentiellement habitable. Détruit partiellement par une route et une carrière au cours de la seconde moitié du XXe siècle, le site comporte encore une plate-forme s'étendant sur au-moins 400 m², défendue à l'extrémité du promontoire par une levée défensive, faite de terre et de pierre, peu élevée, en forme de demi-lune, le tout précédé par un fossé de 10 m de large à fond plat. En contrebas de ces éléments, les campagnes de fouille ont révélé la présence d'un fossé en V et d'une petite plate-forme à l'aménagement inachevé, apparemment.

La série de huit datations radiocarbone, à défaut d'un mobilier archéologique fourni (174 tessons ; 58 objets métalliques ; 1 denier scodellato de Béranger 1^{er}, empereur de 915 à 924) permet de situer l'occupation du site entre la seconde moitié du VIIIe siècle et le IXe siècle de notre ère, pour un abandon au cours du Xe siècle. Quelques amphores de forme Dressel 1B (193 tessons) dans les remblais de nivellement de la plate-forme (antérieurs aux terres noires du haut Moyen Âge identifiées sur le site) suggèrent à proximité, et non sur le site même, une occupation de la Tène finale. On signalera aussi quelques silex taillés dans ces remblais (Grand Pressigny).

La fouille de ces sites perchés de faible envergure, difficilement détectables en raison d'une pauvreté endémique du matériel archéologique en surface, ouvre de nombreuses questions à commencer par le rôle de ces petites cellules fortifiées et dont la population était nécessairement restreinte faute de place. À ces questionnements, s'ajoute la particularité du rempart vitrifié rencontré à Murat, bien attesté en Creuse et d'autres régions de gneiss, mais rarement

identifié pour le haut Moyen Âge. De fait, les sondages entrepris à travers le rempart fortifié et le long du rebord nord du promontoire ont révélé la présence de nombreuses poutres calcinées (sans fiche métallique) attestant bien d'une utilisation raisonnée du bois dans la construction des éléments défensifs du site mais aussi dans le maintien des remblais employées pour l'élargissement de la plate-forme.

La campagne 2016 marque un important tournant dans la progression de la fouille. Entre 2013 et 2015, celle-ci a progressé sous la forme d'un relevé topographique générale étendu à tout le promontoire et ponctuellement éclairé en profondeur par des sondages en tranchées pour attester de l'anthropisation de l'ensemble du relief. Il s'agissait jusqu'alors de déterminer globalement la fourchette chronologique de l'occupation rencontrée et les formes de la culture matérielle attachées à la population ayant vécu sur les lieux.

L'année 2016 a été marquée par l'exploration en aire ouverte de la partie centrale de la plate-forme, entre le rempart vitrifié occidental et le front de la carrière. Cette opération a nécessité un décapage mécanique (1ère fois pour ce programme) précédé d'une coupe à blanc de tous les arbres de la zone pour permettre l'accès des machines et la sécurisation des zones de fouille. La terre végétale, de 0,10 à 0,20 cm d'épaisseur, recouvre par endroit directement le schiste mais s'étend également sur des zones possédant une stratigraphie plus développée (mais fort altérée par les racines), d'une épaisseur variant entre 0,80 et 1,20 m pour la plate-forme (sur sa périphérie).

Cette campagne a confirmé les certitudes acquises en 2015, en révélant une occupation dense et très organisée s'étendant à toute la superficie de la plate-forme. Les 113 négatifs détectés permettent d'identifier un solide habitat en matériaux périssables sur sablières basses et poteaux plantés, qui se compose d'au moins trois bâtiments d'une superficie dépassant les 30 m². Les sablières (dégagées partiellement) mesurent entre 2,80 m et plus de 4 m de long, parfois sous la forme de plusieurs sections. En leur sein, on trouve l'ancrage des poteaux porteurs (poteau de 0,28 m à 0,35 m de côté), ainsi que le témoignage plus ténu de poteaux médians ou confortant les parois depuis l'extérieur. Les espaces interstitiels comportent également quelques édifices aériens à la fonctionnalité inconnue (grenier, fenil ?). À l'exception de ces structures annexes, aucune fosse ou grand volume de nature à stocker des denrées ou des liquides n'ont été rencontrés. Le statut des occupants est appréhendé qu'à travers un faible nombre d'artefacts dont l'essentiel, jusqu'alors, avait été retrouvé dans le rempart vitrifié, donc en contexte de remblais. A contrario, la fouille de cette année a fourni des objets issus de la couche d'occupation organique (tamisée) dépendante des bâtiments, en position primaire donc. De manière générale, on notera la faible proportion de céramiques (parmi les 174 tessons, on ne dénombre qu'une vingtaine de cols) et

la forte représentativité d'un domaine fonctionnelle au sein du mobilier métallique : le domaine équestre (fer de cheval, clous de ferrage).

Le second secteur exploré cette année porte sur le second fossé défensif occidental détecté l'année dernière, sous les remblais de la contrescarpe du fossé supérieur, le seul parfaitement visible en topographie jusqu'alors. Il s'agissait par cette fouille, également en aire ouverte et précédée d'une mécanisation poussée, de comprendre leur relation commune car si l'existence d'un double fossé en pente n'est pas une exception, l'organisation stratigraphique laisse sceptique sur une éventuelle contemporanéité. Selon nous, sur la base uniquement de la stratigraphie en l'absence de tout mobilier retrouvé, ces deux fossés sont un argument pour distinguer deux états d'occupations même si on doit admettre, qu'au niveau de la plate-forme, on ne cerne pas encore franchement où se place l'éventuel remaniement de l'habitat. On rappellera seulement, qu'à la suite des opérations de 2014 et de 2015, quatre poteaux ont été repérés nettement sous les remblais de la levée défensive occidentale.

L'organisation spatiale ordonnée est évocatrice d'un pouvoir maîtrisant de bout en bout les moyens de sa mise en œuvre, dans le but de défendre et de contrôler la vallée du Taurion. En l'état actuel de nos

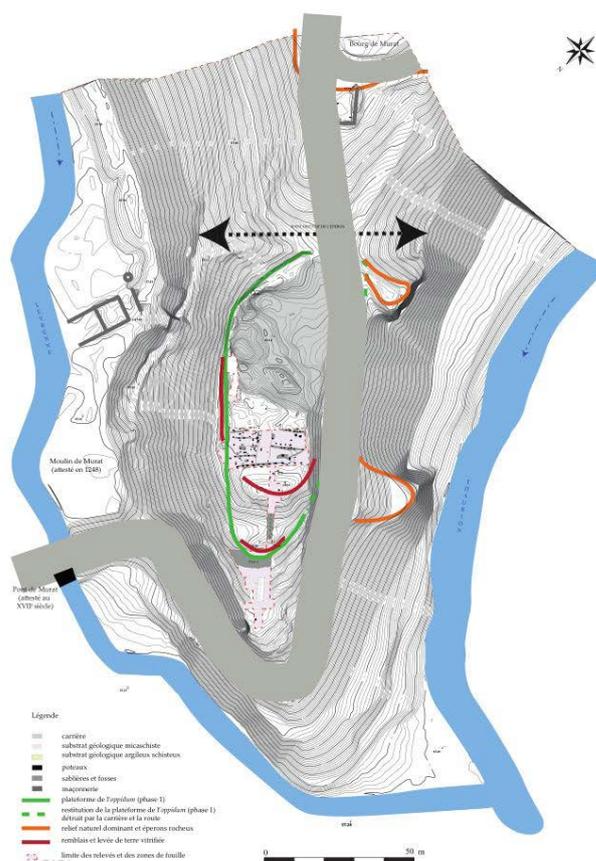


figure 1. Plan topographique du promontoire avec la localisation des zones de fouille

connaissances, la pauvreté matérielle résiduelle ne permet pas de rattacher ce site à une aire d'influence spécifique. Les campagnes à venir devraient permettre de compléter définitivement les plans des édifices et

d'enrichir notre connaissance sur la culture matérielle de la population du site en recueillant d'autres artefacts.

Jonvel Richard



figure 2. Photographie du secteur sud de la plate-forme (Mu16 - 134)



figure 3. Photographie du second fossé ceinturant le coteau occidental (Mu16 - 28)

SAINTE-FEYRE Place Saint-Hubert

Le projet de création d'un centre de loisirs sur les parcelles BI 377 et 378, porté par la municipalité de Sainte-Feyre (Creuse), a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique préventif sur les terrains visés. Cette prescription porte sur une superficie totale de 631 m².

Les terrains concernés sont situés dans un secteur à fort potentiel archéologique, aux abords immédiats de la chapelle Saint-Hubert. En 1982, une fouille de sauvetage avait permis d'identifier des sépultures en

fosses lors des travaux liés à l'école primaire, à l'ouest de l'édifice.

Le diagnostic a concerné la parcelle BI 377 et a consisté en la réalisation de trois sondages mécaniques. Seul un puits perdu, comblé à l'époque contemporaine, a été mis en évidence dans l'angle sud-est de la parcelle. Ce terrain ne livre aucun indice permettant d'envisager une occupation ancienne dans ce secteur en centre-bourg de Sainte-Feyre.

Méténier Frédéric

Antiquité

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE Le Bourg

L'opération de diagnostic archéologique préventif a été motivée par le projet portant sur les parcelles AW 69, 70 et 174 pour partie sises au centre-bourg de la commune de Saint-Silvain-Bellegarde (Creuse). Ce projet porte sur une superficie de 2 850 m² et vise l'assainissement du mur nord de l'église et le réaménagement de la place voisine.

Six sondages ont été réalisés : deux aux abords de l'église et quatre sur le parking attenant. Ils n'ont pas

livré de vestiges liés à une occupation ancienne des terrains concernés.

Le seul élément archéologique identifié lors de cette intervention est un bloc antique taillé dans le granite. Les observations réalisées sur cet élément architectural laissent entrevoir sa réutilisation au cours de la période médiévale ou moderne.

Méténier Frédéric

SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS

Le Bourg

L'opération de diagnostic a été motivée par le projet de construction d'une nouvelle école élémentaire et d'un éco-quartier dans le bourg de Saint-Sulpice-le-Guéretois sur une emprise de 4 ha.

Cette intervention se place dans un secteur encore mal connu du territoire communal, près du centre-bourg, où un aqueduc gallo-romain, constitué de tegulæ, ainsi que des vestiges pouvant être datés du haut Moyen Âge (sarcophages) ont été

identifiés anciennement. Les objectifs étaient donc de vérifier la présence d'occupations anciennes sur ce secteur. 16 tranchées ont été réalisées (7,23 % = 1946 m²) sur la surface exploitable et disponible (soit 26928 m²). Les sondages ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne dans les parcelles étudiées.

Beausoleil Jean-Michel

LA SOUTERRAINE

Rue des Fossés des Canards

La présente opération a été motivée par le projet d'agrandissement de l'école maternelle des Fossés des Canards avec la construction d'une cantine sur une parcelle, actuellement aménagée en cour, de 212,50m², située à moins de 170m au sud de l'église Notre-Dame de La Souterraine et à moins de 600m à l'ouest de la rivière de la Sedelle.

Alors que l'absence même de construction au XIXe siècle sur cette parcelle pouvait laisser présumer de la conservation de vestiges en sous-sol, il s'est rapidement avéré que ne subsistaient que des niveaux

de remblais. Hormis un niveau de démolition perçu à l'angle de deux tranchées, celles-ci n'ont révélé que des strates de remblais présents sur des profondeurs comprises entre 0,40m et 0,60m. Quant aux éléments de mobilier recueillis, ils consistent en un élément lithique (un éclat de silex blond) et un fragment de céramique commune pouvant dater tant de la fin de l'époque médiévale que de la période moderne.

Lichon Anne Aimée

LA SOUTERRAINE Place du Docteur Émile Parrain et rue du Four

Le projet de réaménagement et d'enfouissement de réseaux sur la place du Docteur Émile Parrain concerne des espaces méconnus, situés au nord-ouest du centre-bourg de La Souterraine, hors les murs des XIIIe et XVe siècles.

L'objectif de cette intervention est de déterminer la présence de vestiges enfouis en relation avec la ville médiévale et moderne, en particulier avec la seconde enceinte fortifiée de La Souterraine.

Ce diagnostic archéologique préventif a permis de mettre en évidence la présence, au nord-ouest

de l'emprise, de caves modernes. Ces structures peuvent avoir réoccupé un espace auparavant dévolu à l'extraction de matériaux. Ces espaces excavés peuvent également avoir été bâtis dans le fossé enserrant la ville au XVIe siècle. Un caniveau, ainsi que la présence de mobilier céramique des XIIIe au XVe siècles indiquent la fréquentation de ce secteur à la fin de la période médiévale.

Méténier Frédéric



VALLIERES Église Saint-Martin

La commune de Vallière, dans le canton de Felletin, est distante d'une douzaine de kilomètres d'Aubusson. Il s'agit d'un petit bourg situé à l'intersection de la D16 et D36 et à l'est d'un petit cours d'eau, la Banize. L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée autour de l'église Saint-Martin en centre bourg. Cette intervention précède une mise en réseaux de drainage périphérique autour de l'édifice.

Il est probable que l'origine de Vallière remonte à l'époque gallo-romaine. Cependant, ce n'est qu'en 626, lors d'un partage de terres qu'une première mention du nom du vicus est faite. À la même époque, ce nom se voit confirmé par la frappe de triens en or sur lesquelles est inscrit *Vallaria vico fi*. Au XI^e siècle, une bulle papale signale qu'il existe déjà des églises à Vallière et qu'elles appartiennent à Saint-Martial de Limoges. En 1861, lors du transfert du cimetière attenant à l'église, on signale la découverte de sarcophages. On parle de quatre rangs superposés de tombes en granite, des IV^e, XII^e et XIII^e siècles. Quatre sarcophages exhumés ont ainsi été placés contre le mur sud de l'église dont il n'en reste qu'un seul aujourd'hui.

Trois sondages ont été ouverts, deux au sud et un au nord de l'édifice. Les deux premiers sondages, le long du mur gouttereau sud, n'ont permis aucune découverte. En revanche, le sondage au nord de l'église a permis deux découvertes intéressantes : un puits et une phase antérieure à la construction d'un des contreforts. Le puits se caractérise par la présence



en comblement de nombreux éléments en bois, mais aussi par un nombre conséquent de tessons de céramique peu fragmentés. Ces derniers composent un lot homogène de la fin du haut Moyen Âge. Il en a été conclu que le puits, en pierre, est associé avec un système de levage en bois. L'abandon de ce puits est avéré avant le Xe siècle grâce à la céramique, il est donc antérieur à l'édifice. Cette observation d'une occupation plus ancienne a aussi été révélée avec la découverte d'un élément lapidaire largement débordant sous un contrefort et qui ne s'inscrit pas dans la même phase de mise en œuvre de ce dernier.

Guillin Sylvain

NOUVELLE-AQUITAINE
CREUSE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 1 6

N°Nat.					N°	P.
123603	AHUN, LE MOUTIER D'AHUN	CHEVALIER Christophe	BEN	PRD	13	209

AHUN

Prospection diachronique

La prospection 2016, qui s'inscrit dans l'étude de la ville antique d'Acitodunum, a permis d'inventorier les réemplois gallo-romains dans l'actuel bourg d'Ahun. On note la présence de nombreux matériaux de construction d'origine romaine dans les murs des bâtiments et des jardins : petit et moyen appareil, coffres funéraires, chaperons à profil semi-circulaire. Ces éléments se concentrent dans le périmètre de la ville médiévale qui était ceinte de remparts, dans des quartiers jouxtant cette dernière mais élevés au XIXe siècle, et dans deux quartiers éloignés et nettement séparés de la ville du Moyen Âge : le Bon-Saint-Jean et la Route de Limoges. Il a aussi été remarqué au Bon-Saint-Jean, un socle de croix, correspondant probablement à un réemploi d'une stèle funéraire dont la partie sommitale a été arasée afin d'y placer le symbole chrétien.

Les édifices médiévaux et postérieurs, où les réemplois sont présents, datent des XVe et XVIe siècles. Leurs bâtisseurs peuvent s'être servis en matériaux de construction dans les ruines de la ville antique. Mais, ils peuvent aussi avoir récupéré, après démolition, des pierres romaines précédemment réemployées par leurs devanciers des XIIe-XIIIe siècles, période où l'existence de la ville d'Ahun est déjà attestée. Les secteurs de la Rue Sainte-Anne, de la Vieille Route du Moutier et du Chercheny (en continuité de la ville médiévale) se situent dans un secteur densément construit de la ville antique, situé de part et d'autre du cardo, d'où un important réemploi aux XIXe et début XXe siècle. Il a été remarqué une importante longueur de murs de jardins avec réutilisation de chaperons à profil semi-circulaire dans le quartier des Boulevards de la Ville et celui des Pradeaux. Ils peuvent soit correspondre à des réemplois de matériaux antiques

(nous sommes ici situés dans deux secteurs occupés à l'époque romaine), soit dater d'époques beaucoup plus tardives, ce type d'éléments de construction ayant été produit et utilisé jusqu'au XIXe siècle.

Les réemplois recensés dans les quartiers du Bon-Saint-Jean et de la Route de Limoges peuvent être des matériaux ramenés à ces endroits pour édifier des bâtiments postérieurs à l'Antiquité : les pierres réutilisées, selon les besoins des bâtisseurs, voyageaient sur plusieurs kilomètres. Il est aussi à noter qu'existaient au Bon-Saint-Jean le Prieuré Saint-Jean-de-Lasfont et la chapelle des Pénitents Blancs (construite en 1675). Mais ces pierres pourraient aussi être restées in situ et marquer l'emplacement d'édifices suburbains : installations artisanales, auberge, habitat, villa, etc. ou toute autre construction péri-urbaine.

Chevalier Christophe

